Le Responsable Gestion Sportive
Valentin SIMON
06.71.85.69.64
cdtir85.gs@tirpaysdelaloire.fr

Aux présidents de sociétés
Au président du comité de tir de Vendée
Au responsable d'arbitrage de Vendée

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 10m adulte

Le 26 et 27 octobre 2019
Saint-Hilaire De Riez

Sociète de Tir des Pays de Riez et de Vie
78 Chemin des Vallées, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez

CONDITIONS D' ADMISSION

- Selon le règlement de la Gestion .Sportive I.S.S.F
- être en possession de sa licence 2019-2020 visée du médecin.
- la participation aux championnats départementaux est obligatoire pour tous les tireurs désireux de participer aux championnats régionaux et France .

INSCRIPTIONS

- Les tireurs s'inscrivent et réglent leurs inscriptions auprès de leur club.
- Le reponsable des inscriptions de chaque club les transmet par mail exclusivement avec la feuille prévue ci-contre à : cdtir85.gs@tirpaysdelaloire.fr

ENGAGEMENTS

- 12€

REGIONAUX

- ***Les inscriptions pour les regionaux seront désormais faites en ligne par chaque club. Pensez à transmettre votre souhait de participation aux regionaux à votre responsable compétition.***

RESERVATION DES REPAS

Repas : 15€, à valider avant le 17 octobre par mail à :

- president.stprv@orange.fr

le responsable Gestion Sportive

Valentin SIMON

date limite d'inscription : 6 octobre 2019

Attention :Week-end de changement d'heure

horaire de début de macth (préparation - essai 15min avant)

series samedi

contrôle volontaire des armes de 8h10 à 12h00 et de 13h15 à 16h30
Ce contrôle ne remplace pas le contrôle réalisé par tirage au sort à la fin du match

110	9h15	CARABINE	PISTOLET			
111		104	100	ARBALETE MATCH	107	
120	11h15	CARABINE	PISTOLET			
121		104	100	ARBALETE MATCH	107	
130	14:15	CARABINE	PISTOLET			
131		104	100	ARBALETE MATCH	107	
140	16h15	CARABINE	PISTOLET			
141		104	100	ARBALETE MATCH	107	
112	9h15	STANDARD	103	113	10h15	VITESSE 102
122	11h15	STANDARD	103	123	12h15	VITESSE 102
132	14h15	STANDARD	103	133	15h15	VITESSE 102
142	16h15	STANDARD	103	143	17h15	VITESSE 102

series dimanche

contrôle volontaire des armes de 8h00 à 12h00 et de 12h50 à 14h00

210	9h00	CARABINE	PISTOLET			
211		104	100	ARBALETE MATCH	107	
220	11h00	CARABINE	PISTOLET			
221		104	100	ARBALETE MATCH	107	
230	14h00	CARABINE	PISTOLET			
231		104	100	ARBALETE MATCH	107	
212	9h00	STANDARD	103	213	10h00	VITESSE 102
222	11h00	STANDARD	103	223	12h00	VITESSE 102
232	10h00	STANDARD	103	233	15h00	VITESSE 102

Pour les séries Pistolet Standard et Pistolet Vitesse, les tireurs seront regroupés par 2

Les séries Pistolet Standard et Pistolet Vitesse sont tirées alternativement